



No de résolution
ou annotation

**Séance
ordinaire
11 octobre 2016**

16-10-159

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Séance ordinaire du 11 octobre 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe, tenue le mardi 11 octobre 2016 à 20 h 02 à la salle du conseil située au 776, rue des Loisirs et à laquelle sont présents :

Madame le maire Aline Guillotte;

Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle;

formant quorum sous la présidence de madame le maire.

Monsieur le conseiller François Pleau est absent.

Monsieur le directeur général Michel Bertrand est présent.

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

Le directeur général fait la lecture de la prière.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Eddy Lawlor

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Période de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des comptes payés et à payer
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2016
5. Dépôt du « sommaire du rôle d'évaluation »
6. Dépouillement arbre de Noël
7. Relevé de soumissions – travaux de nettoyage de fossés
8. Association des gens d'affaires de Soulanges (AGAS) – 4^e souper annuel des élus de Soulanges
9. Association des gens d'affaires de Soulanges (AGAS) – Renouvellement de la cotisation d'adhésion
10. Servitude pour enfouissement de la fibre optique sur l'emprise de la municipalité
11. Appel de propositions pour la mise en vente de la génératrice mobile sur prise de force d'un tracteur
12. Entretien préventif du groupe électrogène diesel du Centre social et sportif et de l'aqueduc
13. Vidanges des installations septiques du Centre social et sportif ainsi que du Chalet des loisirs
14. Évaluation de la problématique et réparation ou remplacement, au besoin, des deux portes extérieures doubles du Centre social et sportif et/ou ajout d'isolant sous la surface du sol
15. Résolution d'appui à la réfection-réparation de la Basilique-Cathédrale Sainte-Cécile de Valleyfield
16. Dons et commandites
17. Correspondance
18. Questions de l'assistance
19. Levée ou ajournement de la séance

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

16-10-160

D'ACCEPTER les comptes payés et à payer tels que déposés (document no 2016-10-11 CTES) à la présente séance ordinaire par le directeur général et d'autoriser les paiements dont le montant total des chèques émis est de 80 949,51 \$, celui des paiements électroniques par AccèsD Affaires de Desjardins de 21 624,29 \$, celui en salaire net et déplacements totalisant 18 641,90 \$ et enfin, en salaire net des élus d'un total de 5 483,13 \$, l'ensemble des comptes payés et à payer totalisant 127 331,20 \$.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Sauvé

16-10-161

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2016 soit adopté tel qu'inscrit au livre des procès-verbaux.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

DÉPÔT DU « SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION »

Le directeur général fait le dépôt de ce document auprès des élus de ce conseil.

DÉPOUILLEMENT ARBRE DE NOËL

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Sauvé

16-10-162

D'ALLOUER une somme de 3 000 \$ au Comité du dépouillement de l'arbre de Noël pour la réalisation de l'activité en décembre prochain.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

RELEVÉ DE SOUMISSIONS – TRAVAUX DE NETTOYAGE DE FOSSÉS

Cet élément de l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.

ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE SOULANGES (AGAS) – 4E SOUPER ANNUEL DES ÉLUS DE SOULANGES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

16-10-163

D'ACCEPTER l'achat de trois billets au coût de 50 \$ chacun, pour un total de 150 \$.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE SOULANGES (AGAS) – RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION D'ADHÉSION

Il est proposé par monsieur le conseiller Eddy Lawlor

16-10-164

D'ADHÉRER au renouvellement de la cotisation de la municipalité de Sainte-Marthe pour l'année 2016-2017 auprès de l'Association des Gens d'Affaires de Soulanges (AGAS) au montant de 75 \$ + taxes pour un total de 86,23 \$.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauv , Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert S guin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

SERVITUDE POUR ENFOUISSEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR L'EMPRISE DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la Coop CSUR déploie de la fibre optique dans la r gion afin d'offrir une meilleure qualit  de services   ses membres en mati re de t l communications Internet, t l phonie et t l vision;

ATTENDU QUE le territoire de la municipalit  de Sainte-Marthe est d j  en partie couvert par le d ploiement de la fibre optique install e par la Coop CSUR et que cette derni re souhaite poursuivre son d ploiement sur un tron on du chemin Sainte-Marie ainsi que vers la municipalit  de Sainte-Justine-de-Newton;

ATTENDU QUE pour faciliter son d ploiement, la Coop CSUR demande   la municipalit  de Sainte-Marthe une servitude lui permettant d'enfouir sa fibre optique dans l'emprise de la municipalit  sur la mont e La Puce ainsi que sur une partie du chemin Sainte-Marie, entre la mont e La Puce et les limites de la municipalit  de Sainte-Justine-de-Newton, plus particuli rement entre les num ros civiques 1256 et 1356, chemin Sainte-Marie;

EN CONS QUENCE,

Il est propos  par monsieur le conseiller Eddy Lawlor

16-10-165

D'ACCORDER une servitude   la Coop CSUR afin de proc der   l'enfouissement de sa fibre optique sur la mont e La Puce ainsi qu'  l'endroit n cessaire sur le chemin Sainte-Marie;

QU' il appartient   la Coop CSUR de publier au Registre foncier du Qu bec, si elle le souhaite, et   ses frais le cas  ch ant, l'enregistrement de cette servitude;

DE G OLOCALISER ladite fibre optique et d'en transmettre   la municipalit  les coordonn es de g olocalisation sur un plan;

QUE la municipalit  ne peut, en aucun moment et pour quelque raison que se soit,  tre tenue responsable des dommages   la fibre optique qui sera install e par la Coop CSUR sur l'emprise de la municipalit ;

D'AUTORISER au besoin, l'installation de poteaux par la Coop CSUR, toujours dans l'emprise de la municipalit , s'il s'av re qu'il s'agit de la meilleure solution pour la partie du chemin Sainte-Marie, entre les num ros civiques 1256 et 1356;

D'AUTORISER monsieur le directeur g n ral Michel Bertrand et/ou madame le maire Aline Guillotte   signer pour et au nom de la municipalit  les



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

documents relatifs à l'accord de cette servitude.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

APPEL DE PROPOSITIONS POUR LA MISE EN VENTE DE LA GÉNÉRATRICE MOBILE SUR PRISE DE FORCE D'UN TRACTEUR

ATTENDU QUE depuis la crise du verglas de 1998, la municipalité possède une génératrice mobile fonctionnant sur une prise de force d'un tracteur;

ATTENDU QUE depuis cet événement de 1998, elle n'a pas été utile pour les besoins de la municipalité;

ATTENDU QUE pour s'assurer de son bon fonctionnement au moment opportun, un tel équipement a besoin d'être ponctuellement entretenu et mis en marche;

ATTENDU QUE la municipalité ne possède pas de tracteur lui permettant d'assurer son entretien adéquat qui prévoit un fonctionnement périodique;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

16-10-166

DE PROCÉDER à un appel de propositions auprès des citoyens, par l'entremise du prochain bulletin municipal, pour la mise en vente de la génératrice mobile sur prise de force d'un tracteur;

QUE sur réception des propositions reçues, et selon les montants offerts, le cas échéant, le conseil prenne la décision finale quant à sa vente.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ENTRETIEN PRÉVENTIF DU GROUPE ÉLECTROGÈNE DIESEL DU CENTRE SOCIAL ET SPORTIF ET DE L'AQUEDUC

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Sauvé

16-10-167

DE PROCÉDER à l'entretien préventif du groupe électrogène diesel du Centre social et sportif tel que proposé par la firme GAL au montant de 1 165 \$, taxes en sus, et celui de l'aqueduc au montant de 810 \$, taxes en sus.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

VIDANGES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES DU CENTRE SOCIAL ET SPORTIF AINSI QUE DU CHALET DES LOISIRS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

16-10-168

DE PROCÉDER aux vidanges des différents réservoirs des installations septiques du Centre social et sportif ainsi que du Chalet des loisirs.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ÉVALUATION DE LA PROBLÉMATIQUE ET RÉPARATION OU REMPLACEMENT, AU BESOIN, DES DEUX PORTES EXTÉRIEURES DOUBLES DU CENTRE SOCIAL ET SPORTIF ET/OU AJOUT D'ISOLANT SOUS LA SURFACE DU SOL

ATTENDU QUE les deux portes extérieures doubles du Centre social et sportif ne fonctionnent pas bien au niveau de l'ouverture et de la fermeture;

ATTENDU QUE la période hivernale s'est montrée particulièrement problématique au cours des dernières années pour leur fonctionnement adéquat;

ATTENDU QUE le mauvais fonctionnement de ces portes peut s'avérer un risque supplémentaire en matière de sécurité incendie et que cet élément a été mentionné dans le rapport produit par notre préventionniste;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

16-10-169

D'AUTORISER le directeur général à faire appel à des gens spécialisés pour évaluer la problématique de ces portes afin que les correctifs puissent être apportés avant la prochaine saison hivernale;

D'AUTORISER le directeur général à engager les dépenses nécessaires à l'ajout d'isolant sous la surface du sol devant lesdites portes, les réparations qui pourraient s'avérer essentielles, voire le remplacement des portes si la solution définitive s'avère être celle-ci;

D'AUTORISER le directeur général à procéder à l'achat et l'installation d'une nouvelle porte de type « commerciale » si le remplacement de la porte d'entrée principale du Centre social et sportif doit être effectué.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

RÉSOLUTION D'APPUI À LA RÉFECTION-RÉPARATION DE LA BASILIQUE-CATHÉDRALE SAINTE-CÉCILE DE VALLEYFIELD

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

16-10-170

D'APPUYER l'administration paroissiale de la Basilique-Cathédrale Sainte-Cécile à Salaberry-de-Valleyfield dans sa demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture et des Communications pour accélérer les travaux de réfection-réparation de la Basilique-Cathédrale ravagée par un incendie le 4 septembre 2002.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

DONS ET COMMANDITES

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel



No de résolution
ou annotation

16-10-171

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

D'AUTORISER les dons et commandites suivants:

- Société Saint-Jean-Baptiste, diocèse de Valleyfield, souper Prêt d'Honneur: 130 \$
- Opération Nez Rouge: 100 \$
- Centraide: 200 \$
- Fabrique de la paroisse Notre-Dame-des-Champs, publicité feuillet paroissial 2017: 110 \$

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

CORRESPONDANCE

Madame le maire ainsi que monsieur le directeur général résumet et font lecture de l'essentiel de la correspondance reçue au cours des dernières semaines.

QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Des questions et commentaires sont adressés au conseil relativement à divers sujets. Après avoir répondu aux questions et pris note des commentaires qui sont adressés au conseil, madame le maire Aline Guillotte met fin à la période de questions.

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20 h 49,

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

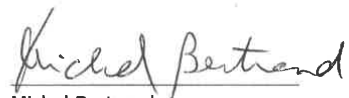
16-10-172

Que la séance est ajournée au jeudi 27 octobre 2016 à 20 h 00.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***


Aline Guillotte
maire


Michel Bertrand
directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS (Article 961, Code Municipal du Québec)

Je, soussigné Michel Bertrand, directeur général, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et/ou projetées par le conseil municipal.


Michel Bertrand
directeur général